

## Animateurs ALSH

### Nombre de postes :

5 animateurs ALSH Aigueperse/Aubiat	Adjoint animation	CEE	2 jours de prépa + 1 journée de bilan	Soit un contrat de 8 jours au total à 60 euros brut par jour si titulaire BAFA
			5 jours d'animation du 25/10/2021 au 29/10/2021	
2 animateurs ALSH Aigueperse/Aubiat	Adjoint animation	CEE	2 jours de prépa + 1 journée de bilan	Soit un contrat de 12 jours au total à 60 euros brut par jour si titulaire BAFA
			5 jours d'animation du 25/10/2021 au 05/11/2021	
1 animateur pôle Ados (Effiat) permis B avec au moins 2 ans de conduite	Adjoint animation	CEE	2 jours de prépa + 1 journée de bilan	Soit un contrat de 8 jours au total à 60 euros brut par jour si titulaire BAFA)
			5 jours d'animation du 25/10/2021 au 29/10/2021	

### Les missions :

Sous la responsabilité du directeur, vous participez à la préparation et à l'organisation des animations en accueil de loisirs (vacances scolaires) :

- Préparer, élaborer, animer et évaluer les activités en lien avec le projet pédagogique de la structure.
- Encadrer les groupes d'enfants (3-5 ans ou 6-8 ans ou 9-11 ans ou ados) lors des différentes activités en appliquant les règles de sécurité.
- Concevoir un programme d'animation.
- Participer activement à toutes les réunions de préparation et de bilan

### Aptitudes requises :

- Autonomie et rigueur dans l'organisation du travail.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Savoir travailler en équipe.
- Être force de proposition.
- Être dynamique et motivé.
- Avoir de bonnes qualités relationnelles.
- Être mobile.

### Diplôme :

- BAFA titulaire ou équivalence
- Expérience appréciée dans un poste similaire

### Lieu de travail :

Sur les différents accueils de loisirs de la Communauté de communes Plaine Limagne (Aigueperse, Aubiat, Effiat).

### Pour postuler :

Envoyer CV et lettre de motivation par courrier à:

**Communauté de communes Plaine Limagne**

**158 Grande rue – BP 23 – 63260 Aigueperse**

ou par mail : [rh@plainelimagne.fr](mailto:rh@plainelimagne.fr)

Merci d'adresser vos courriers à l'attention de Monsieur le Président